Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 25/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 25/07/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/687986
N° d'annonce : 687986

BDO FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 2.739.409,20 €

Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS

500 492 004 R.C.S. Paris

l'AGE des associés du 31 janvier 2023 a décidé, au regard de l'article L.227-18 du code de commerce, de réduire le capital social de 35 110,80 euros pour le ramener de 2 739 409,20 euros à 2 704 298,40 euros par voie d'annulation de 3 250 actions A et 1 action D autodétenues.

Le Directoire, par délibération du 28 mars 2023, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. En conséquence, l'article 7.1 Capital Social des statuts a été modifié. Inscription et Modification seront faites au RCS de PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeN9cTPqp
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeN9cTPqp

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)